

Remise en eau d'un ancien lit du Dadon et restauration de l'habitat aquatique

L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Retour du cours d'eau dans son talweg d'origine
Type de milieu concerné	Cours d'eau de zone intermédiaire
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Bon état des habitats

Début des travaux	Mai 2004
Fin des travaux	Septembre 2009
Linéaire concerné par les travaux	1 000 m

Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	Le Dadon
Distance à la source	7,5 km
Largeur moyenne	5 m
Pente moyenne	0,25 ‰
Débit moyen	0,9 m ³ /s

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Diversifier les écoulements et les habitats de la truite.
- Augmenter les hauteurs d'eau à l'étiage.
- Restaurer la ripisylve.

Le milieu et les pressions

Le Dadon est l'un des derniers affluents sans obstacle du Bas Chéran et présente, le long de ses huit kilomètres, les caractéristiques morphologiques adaptées à la vie et à la reproduction piscicole. Le bassin versant du Dadon est concerné par deux zones d'activités industrielles (Alby-sur-Chéran et Rumilly) sur son secteur aval. Le reste du bassin versant est occupé par l'activité agricole (55 % des surfaces) et par le recouvrement forestier (13 %).

Victime de facteurs anthropiques, le Dadon subit de multiples agressions :

- rejets accidentels au niveau des zones industrielles traversées ;
- pollutions organiques des exploitations agricoles et des établissements agroalimentaires ;
- rectification de son cours et abaissement de la nappe phréatique sur sa partie aval.

De plus, le secteur aval du Dadon a connu de fortes per-

La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Rhône - Méditerranée
Région(s)	Auvergne-Rhône-Alpes
Département(s)	Haute-Savoie
Commune(s)	Rumilly



Contexte réglementaire Non concerné

Références au titre des directives européennes

Réf. masse d'eau	FRDR11706
Réf. site Natura 2000	Non concerné

turbations physiques lors de l'installation d'une zone industrielle sur son secteur aval : un drainage de la zone humide associée, des prélèvements d'eau ainsi qu'une rectification et un endiguement de son lit. Outre les perturbations d'ordre physico-chimique dont souffre ce cours d'eau, l'appauvrissement de l'habitat induit par l'homogénéisation et le surdimensionnement du lit entraîne un effondrement de ses potentialités piscicoles et de ses fonctions reproductrices, notamment en ce qui concerne la truite fario.



J.-C. Drevet - SMIAC



J.-C. Drevet - SMIAC

En haut, l'ancien lit recalibré, en juin 2004.
En bas, retour dans le lit d'origine méandriforme.

Ces travaux diminuent fortement les connexions initialement existantes entre le Dadon et le Chéran et de ce fait, réduisent considérablement l'intérêt écologique de cette zone de confluence naturellement riche.

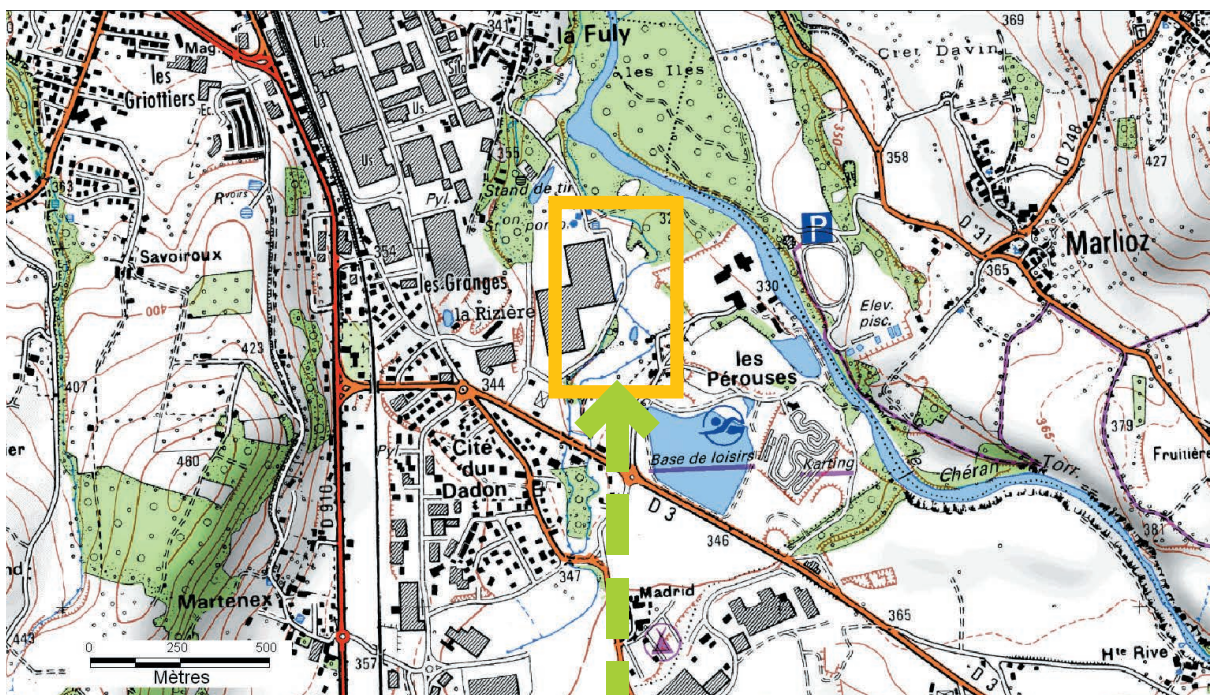
■ Les opportunités d'intervention

Les travaux sont réalisés dans le cadre du contrat de rivière porté par le syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC). L'association locale de pêche de l'Albanais a fortement soutenu cette action.

■ Les travaux et aménagements

Les travaux ont comporté 3 tranches successives :

- en 2004 : Mise en place de seuils en enrochement et d'épis pour permettre la diversification des habitats. Implantation de caissons végétalisés associés à du géotextile afin d'assurer la stabilisation des berges. Création d'un atterrissement végétal réduisant la largeur du lit. Création d'un nouveau lit plus étroit et méandriforme. Secteur traité 350 ml. La maîtrise d'œuvre de cette tranche de travaux est assurée par la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Haute-Savoie (FDPPMA 74).
- en 2006 : Sur la partie en aval de la première tranche de travaux, le lit était chenalisé dans les années 1990. En rive droite, se trouve l'ancien tracé sinueux du lit historique. Il est alors envisagé après vérification par un bureau d'étude, de remettre le ruisseau dans son lit d'origine. Un groupement de bureaux d'études assure la maîtrise d'œuvre de cette tranche de travaux et traite 475 ml.
- en 2009 : Mise en place sur le dernier tronçon aval, de blocs de diversification, seuils en pierre, épis en bois de pleine eau et en berges. Secteur traité 175 ml.



■ La démarche réglementaire

Réalisation d'un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau :

3.1.2.0 : Modification du profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau ou dérivation d'un cours d'eau.

■ La gestion

Les secteurs sont gérés dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien de la végétation et des berges (gestion des espèces invasives et plantations).

■ Le suivi

Un état des lieux complet avant travaux (2004) et trois ans après travaux (2007) selon la même méthodologie permet d'effectuer une comparaison des résultats et d'obtenir une première évaluation post-travaux à court terme des gains physiques et biologiques.

Un suivi régulier selon une fréquence annuelle en ce qui concerne la qualité piscicole et hydrobiologique et à des intervalles de temps plus importants de l'ordre de 3 à 4 ans en ce qui concerne l'évolution de la qualité de l'habitat est effectué. À partir de 2012, le pas de temps entre les suivis est augmenté*.

**Pour en savoir plus consulter la rubrique « Suivi » de la fiche dans le portail « Zones humides ».*

Ci-contre, l'ancien lit rectiligne, en juin 2004.

Ci-dessous, le nouveau lit méandrique permettant la dissipation des crues. La ripisylve en place a été maintenue.

■ Le bilan et les perspectives

Les premiers résultats de ce suivi post-travaux étaient globalement encourageants sur le plan biologique, une meilleure qualité du peuplement macrobenthique et piscicole avait été constatée. Cependant les objectifs de retour à une population structurée de truites n'ont pas été atteints, bien qu'en 2010 une petite population d'adultes et d'alevins ait été observée sur le secteur.

Le nombre, la fréquence ainsi que l'intensité des pollutions ponctuelles et diffuses en provenance du monde agricole et de l'industrie, sont très prégnants dans cette zone, ce qui fait de la qualité physico-chimique le facteur limitant sur le secteur.

De plus, de forts colmatages dus à ces pollutions ont également été constatés.



J.-C. Drevet - SMIAC



J.-C. Drevet - SMIAC

Coûts

En euros HT

Année	2004	2006	2009
Coût des études	0 € *	5600 €	2 000 à 3 000 €
Coût des acquisitions	non concerné	non concerné	non concerné
Coût des travaux et aménagements	90 000 €	70 000 €	22 620 €
Coût de la valorisation	0 €	4000 €	0 €
Coût par phase	90 000 €	79 600 €	25 620 €
Coût total des travaux			195 000 €
		soit, au mètre linéaire	195 €

* Études en interne FDAAPPMA 74-SMIAC.

Partenaires financiers et financements :

Agence de l'eau (40 %), SMIAC (36,5 %), Conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie (13,5 %), Conseil régional (10 %).

Partenaires techniques du projet :

Ville de Rumilly, Cereal Partner France (Nestlé).

En 2012, suite à huit ans de suivis post-travaux, des améliorations sur le cours d'eau peuvent malgré tout être constatés. La restauration sur le plan hydromorphologique à assez bien fonctionné, une diversification des faciès d'écoulements et une augmentation de la diversité des habitats sur les secteurs restaurés sont notés. Il existe cependant ponctuellement des altérations sur certains aménagements (banquettes arrachées lors de phénomène de crue).



Philippe Huchet - FDAAPPMA 74

Exemple de banquette altérée suite à une crue en aval du secteur restauré (mai 2018).

Le principal point négatif du projet porte sur l'évaluation des potentialités biologiques du cours d'eau. En effet, la truite fario est l'une des espèces cibles du projet mais cette dernière est presque absente du bas Chéran ce qui par conséquent rend la recolonisation du Dadon par cette espèce quasi-impossible. Cette étude sur la population de truite fario a été menée en 2016 par le syndicat.

Aussi, les problèmes préexistants sur le bassin versant n'ayant pas été résolus - quantité et qualité physico-chimique de l'eau - la restauration hydrologique de ce tronçon ne peut à elle seule faire retrouver au Dadon un bon état écologique.

D'un point de vue social, l'opération est très bien acceptée. Les riverains peuvent désormais parcourir le sentier pédagogique et connaître le fonctionnement de la rivière.

La valorisation de l'opération

Création d'un sentier pédagogique.



• Vulliet J-P., 2004, *Projet et réalisation de travaux de restauration de l'habitat aquatique sur le Viéran et le Dadon, deux cours d'eau de Haute-Savoie*. Rapport de stage.

• Vigier L., 2007, *Essai d'évaluation des travaux de restauration réalisés en 2004 sur le Dadon : Comparaison des états des lieux réalisés avant travaux (2004) et trois ans après travaux (2007)*. Rapport de stage.

• Beschus L., 2012, *Évaluation des travaux de restauration réalisés en 2004 sur le Dadon (Haute-Savoie)*, rapport de stage

Maître d'ouvrage



Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)

Contact

Régis Talguen
SMIAC
rtalguen@si-cheran.com
smiac@si-cheran.com
Laure Vigier
Fédération de pêche de Haute Savoie
info@pechehautesavoie.com